Vivre la ville!

Mercredi 17.01.18 | 51e année | Nº 1

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

Fabio Bongiovanni

Cité fantastique !

Poursuivre une politique d'investissements active pour soutenir l'économie et l'emploi : c'est l'un des objectifs que vise le programme politique 2018-2021 de la Ville de Neuchâtel. Dans une période où un sentiment général de désarroi bride, à travers le canton, les initiatives et les tentatives de relance, le Conseil communal a voulu prouver qu'un programme de législature n'était pas forcément un programme d'économies !

Investir, on ne le rappellera jamais assez, c'est le contraire de dépenser. Un investissement doit entraîner un retour supérieur au montant engagé. Et investir localement, dans des circuits courts, c'est consolider l'économie locale, souvent dans une démarche durable et responsable, c'est soutenir l'emploi, renforcer l'attractivité du commerce local et de notre centre-ville.

L'avenir appartient aux villes : ce sont elles qui, accueillant les deux tiers de la population mondiale, seront amenées à répondre aux grands défis – environnementaux, économiques, de mobilité, sociétaux – de la planète. Neuchâtel, à son échelle, veut relever ces défis et tenir son rang de capitale cantonale, pour faire souffler sur l'ensemble du territoire un vent nouveau. Elle s'en donne les moyens.

L'ancien conseiller fédéral Adolf Ogi était connu pour son fameux « Formidable ! ». Neuchâtel affirme haut et fort qu'elle est fantastique. Oui, nous vivons dans une ville fantastique qui, entre lac et montagnes, mérite mille fois mieux que l'image tristounette que véhicule le canton. De la Maison du livre à la Tour des Evasions, du cœur de ses quartiers au poumon vert des Jeunes-Rives, nous voulons y mener, avec nos partenaires, des projets concrets et ambitieux. Pour faire de notre ville – votre ville ! – une cité attractive, innovante et joyeuse.

Président du Conseil communal

Photo officielle de la nouvelle équipe au Musée d'ethnographie rénové : Fabio Bongiovanni et Christine Gaillard (assis), Violaine Blétry de Montmollin, Thomas Facchinetti, Anne-Françoise Loup (debout) entourés du chancelier et du vice-chancelier. • **Photo : Stefano Iori**

Investir pour notre avenir

Le Conseil communal, dans sa nouvelle composition avec l'arrivée d'Anne-Françoise Loup depuis le 1er janvier, a présenté son programme politique pour les années 2018-2021. Plutôt qu'une liste d'objectifs, et bien conscient des difficultés économiques, politiques et sociales que traverse le canton, l'exécutif a préféré formuler une vision à long terme du développement de la ville, à travers cinq tableaux qui parlent d'ouverture, d'innovation, de créativité et de fantastique. La brochure encartée dans ce numéro présente les enjeux et l'esprit de ce programme.

Quel Neuchâtel souhaitons-nous pour demain ? C'est la question que posent les autorités communales de notre cité dans un programme politique qui se projette dans le futur. Malgré le contexte difficile que connaît notre canton, et dans une perspective résolument anticyclique, le Conseil communal oppose une vision stimulante et optimiste de Neuchâtel à l'horizon 2030, dans laquelle notre ville joue pleinement son rôle moteur de capitale cantonale et centre d'une agglomération urbaine de 100'000 habitants.

Pour les générations futures

Un pari sur l'avenir qui se traduit par des investissements importants sur les quatre prochaines années, avec la concrétisation de projets ambitieux. « Nous pensons qu'il faut se donner les moyens de poursuivre la mise en mouvement de notre ville, avec le concours de ses citoyen-ne-s, pour le bien des générations futures », a souligné le président de la Ville et directeur des finances, Fabio Bongiovanni.

Rénovations de collèges, aménagement des rives sont quelques un des grands projets qui seront entrepris pendant la prochaine législature, pour un montant de 210,5 millions de francs, ramenés à 133,9 millions de francs en tenant compte des préfinancements et des recettes diverses. Des dépenses autofinancées aux deux tiers, qui respectent donc parfaitement le mécanisme de maîtrise des finances.

Le comédien neuchâtelois Raphaël Tschudi présente une version 2.0 du « Journal d'un fou » de Gogol.

Performances, installations : Neuchâtel célèbre ce week-end le 1'000'055e Anniversaire de l'art.

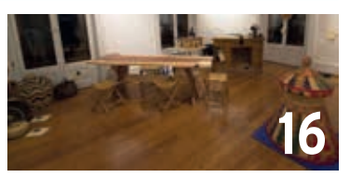

Une exposition citoyenne pour fêter les vingt ans du Jardin botanique au Vallon de l'Ermitage.

Publicité

Existe aussi en kamishibaï bilingue français-allemand
Format A3, 17 planches laminées
CHF 70.– + frais de port

La fée de la vigne

De Marianne Schneeberger-Baehler (illustrations et histoire)
et Christian Fellmann (texte explicatif et photos)

Cet ouvrage, destiné aux enfants dès 5 ans, raconte l'histoire d'une petite fée que Pierrot aimerait bien rencontrer en allant à la vigne avec son grand-père. Avec, en vis-à-vis de chaque page de l'histoire, des explications simples sur le travail à la vigne pendant une année.

Format: 21 x 25 cm – 50 pages
Prix: CHF 25.– + frais de port

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer ..... exemplaire(s) de l'ouvrage
(CHF 25.– + frais de port)

Nom / prénom: .....

Adresse: .....

Code postal / Localité: .....

Date: ..... Signature: .....

Talon à affranchir et à renvoyer à:
Boutique-Atelier Aquarelle à la carte, Marianne Schneeberger
Route de Neuchâtel 20, 2088 Cressier
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
marianne.creations@net2000.ch ou www.aquarellealacarte.ch

Innovation

Les forums de Neode parleront d'argent

Les forums de Neode, rendez-vous réguliers organisés par le Parc scientifique et industriel neuchâtelois, seront placés cette année sous le thème du financement des entreprises innovantes. Ils démarrent le 25 janvier prochain à 17h30 à Microcity par une première manifestation dédiée aux outils de financement publics. Quelles prestations de financement proposent les collectivités publiques et leurs partenaires? Comment s'y retrouver? Quelles entreprises peuvent en bénéficier? Quels sont les critères d'attribution des fonds publics? Des questions qui prennent tout leur sens à l'heure où nombre de start-up prometteuses doivent s'expatrier pour trouver les fonds dont elles ont besoin.

Directrice d'Innosuisse, Annalise Eggimann viendra présenter la nouvelle Agence suisse pour l'encouragement à l'innovation (anciennement appelée CTI). Institution de droit public, avec pour mission, depuis le 1er janvier 2018, de soutenir les entreprises de manière plus ciblée, Innosuisse doit aussi répondre aux défis que pose l'innovation dans le futur.

Une table ronde réunira ensuite le conseiller d'Etat et chef de l'Economie Jean-Nat Karakash, le président de Finergence André-Pierre Bouille, le responsable de Cautionnement romand à Neuchâtel Yves Agustoni et le responsable de MachInvest Gérard Maza. Inscription obligatoire mais participation gratuite sur www.neode.ch

Les prochains forums de Neode auront pour thèmes les investisseurs privés, le rôle des banques et le financement participatif. On parlera donc aussi bien de petits que de gros sous! (fk)

Première séance de l'année nouvelle pour le législatif de la Ville de Neuchâtel

Le Conseil général a pris acte lundi du programme politique 2018-2021. • **Photo: Stefano Iori**

Un pari sur l'avenir

Le programme politique 2018-2021 du Conseil communal a reçu un accueil en demi-teinte lundi au Conseil général. Si tous les groupes ont salué la volonté résolue de l'exécutif d'investir, le PLR a dit son inquiétude quant à la situation financière de la Ville. A l'heure du vote, le législatif a apporté sa caution à ce pari sur l'avenir, en prenant acte par 16 oui, 10 non et 11 abstentions du rapport d'information.

«Comme le Conseil communal, le PLR souhaite aller de l'avant et prendre le contre-pied de la morosité ambiante pour permettre à Neuchâtel d'assumer pleinement son rôle de capitale cantonale», a relevé Alexandre Brodard. Pour le groupe, les investissements prévus ne sont toutefois «pas raisonnables». «Le seul cadre que le Conseil communal s'est fixé, c'est le maximum permis. En résumé, on emprunte et on puise le plus possible dans les réserves. C'est légal, mais cela ne témoigne pas d'une gestion saine. Il aurait fallu faire des choix, définir des priorités». C'est ainsi que le PLR a refusé de prendre acte du programme. «C'est dommage, car nous sommes d'accord avec 75% des mesures proposées», a précisé Alexandre Brodard.

«La hausse prévue de la dette nous laisse également dubitatifs», a abondé Sylvie Hofer-Carbonnier au nom des Verts'libéraux/PDC. Saluant «la vision résolument positive» proposée, le groupe a toutefois apporté son soutien à l'exécutif, non sans déplorer certaines lacunes.

Pas assez concret

A gauche, le PS a «applaudi des deux mains» les «ambitieux» investissements prévus. «C'est un beau pari sur l'avenir», a souligné Isabelle Mellana Tschoumy, en relevant qu'il serait toutefois «difficile de tous les concrétiser, compte tenu du contexte». Et de mettre en garde: «Attention à ne pas cumuler une série de grands projets dont la réalisation serait incertaine!».

Saluant «la volonté d'investir», le groupe PopVertsSol est quant à lui resté sur sa faim. «Nous aurions souhaité des mesures plus concrètes», a déclaré Nicolas de Pury, en comparant le programme politique au «menu surprise» d'un restaurant.

Le Conseil communal «a changé son approche» par rapport à la précédente législature, en formulant un «programme générique, transversal et résolument politique, fondé sur une vision à long terme du développement de la Ville», plutôt qu'une liste d'actions qui avait par ailleurs été jugée «trop détaillée», a expliqué le président de l'exécutif Fabio Bongiovanni, en invitant le Conseil général à consulter les investissements, très concrets, inscrits à la planification financière. Et de rassurer le PLR: «Avec ce programme, le Conseil communal a souhaité marquer sa confiance. Nous ne voulions pas d'un programme d'austérité, mais cela ne signifie pas que notre Ville ne doive pas mettre en œuvre un programme d'optimisation de ses finances». (ab)

Mieux vaut prévenir que guérir

Divisé sur le programme politique, le Conseil général a en revanche salué à l'unanimité la mise en œuvre d'une politique de santé au travail pour les 1'200 employés de l'administration communale (lire en page 8). «Nous nous réjouissons que l'exécutif se préoccupe des conditions de travail et de la santé de ses collaborateurs», a déclaré Morgan Paratte (PS), en rappelant que le législatif s'était inquiété à de nombreuses reprises du taux d'absence pour maladie et accident au sein de l'administration. «Les mesures proposées ont un coût, mais celui-ci est raisonnable et justifié en regard des économies potentielles», a relevé pour sa part Raymonde Richter (PLR). (ab)

Création de la compagnie neuchâteloise Le Préfixe à la Case à chocs

« Le journal d'un fou », version 2.0

Modeste fonctionnaire, Auxence Ivanovitch rêve de grandeur, d'amour, de reconnaissance. Noyé dans la médiocrité de son bureau, humilié par son supérieur, amoureux d'une femme inaccessible, il perd pied et bascule peu à peu dans un autre univers. Seul en scène, le comédien neuchâtelois Raphaël Tschudi joue jusqu'à dimanche le « Journal d'un fou » de Nicolaï Gogol, dans une mise en scène de Nathalie Sandoz. Une adaptation contemporaine d'un chef d'œuvre de la littérature russe, à découvrir à la Case à chocs.

Le comédien neuchâtelois Raphaël Tschudi nous plonge au cœur de la folie. • Photo : William Do

Pour leurs trente ans, certains s'offrent une escapade à l'autre bout du monde. Raphaël Tschudi, lui, a fondé la compagnie Le Préfixe avec le dramaturge Alexandre Wälti pour se lancer dans un ambitieux projet : porter sur les planches « Le Journal d'un fou ». De fait, il faut avoir les épaules pour s'emparer de cette nouvelle de Nicolaï Gogol (1809-1852) et incarner sur scène Auxence Ivanovitch, cet homme à la vanité blessée qui se réfugie dans un monde fantasmagorique pour fuir la dure réalité, tombant progressivement dans la folie. « J'avais envie d'un rôle fort et d'aller à l'encontre de certaines de mes peurs, notamment celle du texte », confie le comédien, diplômé de la Haute école de théâtre de Zurich et lauréat de plusieurs prix d'encouragement, dont celui de « Jeune talent » du cinéma suisse en 2012.

De la plume à la webcam

Dans ce « Journal d'un fou » 2.0, les ordinateurs ont remplacé la plume, Auxence Ivanovitch se confiant à sa webcam pour se filmer avec des moyens toujours plus sophistiqués, « dans une volonté de se montrer toujours plus grand ». « Nous avons par ailleurs gommé toute référence à la Russie et pris certaines libertés avec le texte au niveau du vocabulaire », explique Raphaël Tschudi, en soulignant l'universalité et l'intemporalité de cette nouvelle de Gogol, toujours d'actualité en ce début du XXIe siècle.

De fait, malgré la multiplication des moyens de communication, le célibat et l'isolement progressent, alors que le burnout fait de plus en plus de ravages. « On connaît tous quelqu'un qui traverse une phase délicate dans son entourage, sa famille, son environnement professionnel », relève le comédien, qui a vu un proche, en dépression, faire un épisode de décompression. « On vit dans une société qui nous pousse à l'excellence, à la productivité. Lorsque cela ne fonctionne pas, cette pression peut mener à la folie ».

Pour ce rôle, Raphaël Tschudi est allé à la rencontre de personnes vivant la « folie » au quotidien. « Je voulais saisir au plus près leur réalité, pour éviter de tomber dans l'exagération », explique l'acteur, qui entendait dans un premier temps intégrer des témoignages vidéo à la pièce pour donner voix à cette frange de la société et sensibiliser le public. Ne collant pas au concept final, l'idée a été abandonnée au profit d'un espace de discussion libre, qui se tiendra après chaque représentation. (ab)

« Le Journal d'un fou » : du 19 au 21 janvier à la Case à chocs ; me-sa à 19h30, dimanche à 17h30. Réservations : www.cieleprefixe.ch

Agenda culturel

Galeries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN (Espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h, www.mahn.ch. *Exposition* « Valérie Favre » jusqu'au 12.08.2018; conférence publique « Foi, croyances et religions sur la médaille », ma 23.01 à 12h15.

Galeries de l'histoire, Antenne du MAHN, (Av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. *Conférence* « Suivi odonatologique des tourbières des vallées des Ponts-de-Martel et Brévine », me 17.01 à 20h; *Contes* pour petits et grands, di 21.01 à 10h30; *Exposition* « Manger, la mécanique du ventre », jusqu'au 04.02.2018.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h, www.men.ch. *Exposition* « L'impermanence des choses ».

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), ouverture 7j/7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. *Exposition* « Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent » jusqu'au 2 décembre 2018.

Dans la villa, *exposition* « Natures en soies » de Danielle Steiner jusqu'au 18.03.18, Ouverture tous les jours, de 12h à 16h.

Atelier des musées

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

MAHN
- « Atelier de gravure », dès 16 ans, di 04.02, de 11h à 17h.

MEN
- « Des plumes et des hommes », atelier 4 à 6 ans, me 31.01 de 14h à 15h30.

MHN
- « Chouette une pelote ! », atelier 7 à 10 ans, me 17.01, de 13h30 à 15h.
- « Fossiles », atelier 4 à 6 ans, me 24.01, de 13h30 à 15h.

Jardin botanique
- « A la découverte des épices », atelier 4 à 6 ans, me 17.01, de 14h à 15h30; atelier 7 à 10 ans me 24.01 de 14h à 15h30.

Divers

Bar King (Seyon 38), The Hangman's joke, je 18.01, à 21h ; David Margalith set, sa 20.01 à 21h30.

Café du Cerf (Anc.-Hôtel-de-Ville 4), Uptown Lights, ve 19.01, dès 22h ; Live music with « In Exile » sa 20.01 dès 22h, www.cafeducerf.ch.

Lundi des mots, « Scènes de la vie d'un acteur », lecture par Robert Bouvier, lu 22.01, à 18h30, Salle de lecture BPUN, Pl. Numa-Droz 3, www.leslundisdesmots.ch.

Mât, Espace d'art (Pl. du 12 septembre), Neal Byrne Jossen, hissage du drapeau, sa 20.01 à 21h, www.mat-artspace.ch.

Salon Bleu Café (Fbg Lac 27), Younès Grandjean, ve 19.01, à 21h, www.bluegasoline.ch.

Service des sports (Stade Maladière) Week-end E-sport, sa 27.01 et di 28.01, 10h à 22h, sur inscription, délai 22.01, www.cdlneuchatel.ch/wesport.

Théâtre du Pommier (Pommier 9), théâtre amateur « Les Scènes », ve 19.01 à 20h30, sa 20.01 à 20h30, di 21.01 à 17h ; ma à ve, 9h-12h, 14h à 17h30, www.ccn-pommier.ch.

L'actualité culturelle

Scarlatti, Vivaldi et les autres

La Collégiale accueille l'Ensemble Hexacordes pour une plongée dans l'art du concerto italien avec des œuvres de Scarlatti, Vivaldi, Arcangelo Corelli et Francesco Geminiani. Le concert se terminera par deux pièces emblématiques de cette époque, de Pietro Locatelli : la *Symphonie funèbre* en fa mineur et *Il Pianto d'Arianna*, véritable feu d'artifice d'inventivité où l'utilisation des figures mythologiques sert de canevas à l'expression des affects. Nouveau venu sur la scène musicale neuchâteloise, l'Ensemble Hexacordes est né de l'envie de plusieurs membres de l'Ensemble Instrumental de la Collégiale de créer une formation spécialisée dans l'interprétation, sur instruments d'époque, de la musique européenne des 17e et 18e siècles.

Samedi 20 janvier à 20 h à la Collégiale. Billets en vente sur place une heure avant le début du concert. Infos : www.collegiale.ch

Bleu comme la lune

C'est à un concert en trois temps que nous convie vendredi l'ensemble vocal neuchâtelois « Bleu comme la lune ». Après une première partie de chants a capella de la Renaissance à nos jours, l'octuor quittera brièvement la scène pour un intermède musical proposé par Claire-Lise Renevey (harpe) et Antonio Garcia (orgue), avant de donner voix à une recréation du *Magnificat* de Steve Muriset, dans une version de « chambre », pour chœur et trio de musiciens. Le tout, sous la direction du compositeur neuchâtelois.

Vendredi 19 janvier à 20h30 à la chapelle de la Maladière. Entrée libre, chapeau à la sortie. Infos : www.bleucommelalune.ch

Nathalie Stutzmann dirige Brahms

Nommée récemment à la tête de l'Orchestre symphonique de Kristiansand en Norvège, Nathalie Stutzmann dirigera l'Orchestre de la Haute école de musique de Neuchâtel-Genève dans la *2e Symphonie* de Brahms samedi au Temple du Bas. Au programme figurent également la *Romance pour violon et orchestre* d'Antonin Dvo ák, ainsi que le Prélude et le « Liebestod » de *Tristan et Isold* de Richard Wagner. Cantatrice et chef d'orchestre, Nathalie Stutzmann est considérée comme l'une des personnalités musicales les plus marquantes de notre époque et comme l'une des rares authentiques

voix de contralto. Son expérience de musicienne romantique et sa connaissance des styles anciens lui permettent d'aborder aussi bien Vivaldi et Mozart que Beethoven, Wagner ou Brahms.

Samedi 20 janvier à 20 heures au Temple du Bas. Réservations via la billetterie du théâtre du Passage au 032 717 79 07. Infos : www.amishemne.ch

Déambulation artistique nocturne au bord du lac pour les 1'000'055 ans de l'art

Joyeux (art)nniversaire !

Pour la troisième année consécutive, la Galerie C et la Galerie Palais invitent à fêter l'Anniversaire de l'art en proposant un parcours jalonné de performances et d'installations artistiques samedi soir au bord du lac. Laissez-vous surprendre !

De nombreuses réalisations artistiques jalonnent la promenade nocturne. • Photo : Pierre-André Fragnière

Quand est né l'art ? « Tout a commencé un 17 janvier, il y a un million d'années », lorsqu' « un homme s'empara d'une éponge et la plongea dans un seau d'eau », décréta arbitrairement en 1963 l'artiste postdadaïste français Robert Filliou (1926-1987) dans son *Histoire chuchotée de l'art*. Depuis, la date vaut une fête dans les milieux artistiques, célébrée également à Neuchâtel depuis 2016 à l'initiative de deux galeries d'art contemporain.

Déambulation nocturne

Comme ces deux précédentes années, le parcours débutera à Galerie Palais, qui accueillera pour l'occasion une installation bluffante de l'artiste suisse Benjamin Muzzin. De là, le public est invité à rejoindre la Galerie C par le bord du lac en suivant un chemin jalonné de bûches finlandaises qui sera ponctué d'installations et de performances signées par une vingtaine d'artistes suisses et internationaux, dont des concerts live dans une voiture, une chorégraphie à base de jouets, un grand robot en béton cracheur de feu et de fumée et une intervention cachée du performer Jérôme Leuba. Un accrochage photo se tiendra également sous les arcades de la place du Douze-Septembre.

Au terme de ce parcours, le public pourra se réchauffer à la Galerie C et goûter, si le cœur lui en dit, à un buffet qui sera dressé à même des corps nus par l'artiste danoise Christina Jonsson lors d'une performance culinaire. Ou, tout simplement, en profiter pour découvrir la nouvelle exposition de la Galerie C, « Matière I ».

Anniversaire de l'art : samedi 20 janvier de 21 heures à minuit de la Galerie Palais, rue des Saars 1, à la Galerie C, Esplanade Léopold-Robert 1a, via le skatepark et les Jeunes-Rives. Infos : www.palais-galerie.ch

Chronique culturelle

Enfer, tigres et théières

Le théâtre représente l'espace où la parole s'incarne et prend sens. La comédienne Anne Durand en poétesse tragi-comique a magistralement démontré ce week-end sur la petite scène du Passage ce théorème énoncé par Olivier Py dans son « Epître aux jeunes acteurs ». Mis en scène par Hervé Loichemol, de la Comédie de Genève, ce brûlot écrit en 2000 par l'actuel directeur du Festival d'Avignon affirme dans un langage dense, crû, parfois scatologique, qu'un monde dans lequel la parole n'a plus de sens devient vite un enfer. Tellement vrai ! Le théâtre est aussi lieu d'expression par excellence de l'imaginaire. Et Carine Baillod en a fait l'époustouflante démonstration avec « Béchamel et Amédée » de Benoît Fourchard. Ce spectacle présenté au Pommier a fasciné le jeune public tout en lui apprenant ce qu'est et comment fonctionne le théâtre. Quand une employée de cuisine et une femme de ménage présentent des numéros de cirque faits de bric et de broc, les théières deviennent des éléphants et les enfants des tigres rugissant sous le fouet de la dompteuse. De la poésie pure et du théâtre didactique comme on les aime !

Patrice Neuenschwander

Publicité

SAISON 2017 – 2018
LES AMIS NEUCHÂTELOIS DE LA HAUTE ÉCOLE DE MUSIQUE
Nathalie Stutzmann
à Neuchâtel
CONCERT AU TEMPLE DU BAS
SAMEDI 20 JANVIER, À 20 H.00
EN PARTENARIAT AVEC
groupe e
WWW.AMISHEMNE.CH

Une équipe à votre service !
imprimerie
messeiller sa
Route des Falaises 94
2006 Neuchâtel
Tél. 032 725 12 96
Fax 032 724 19 37
www.messeiller.ch

La chronique « passion verte »

La plante ZZ, hyper tendance et facile à vivre

Luc Vincent

Zamioculcas zamifolia de Zanzibar.

Et puis zut. Pour une fois, donnons dans l'exotique tropical.

En ce moment, pour suivre le trend vous devez avoir un Zamioculcas : c'est la plante à la mode, la préférée des designers, et en plus très facile à cultiver en appartement!

Mais partons à la découverte de cette plante tropicale qui pousse au Kenya, en Tanzanie jusque sur les îles de Zanzibar, dans le nord de l'Afrique du Sud, au Mozambique, Zimbabwe et Malawi.

La première description de la plante a été faite par le botaniste-horticulteur britannique Georges Loddiges en 1829 sous le nom de Caladium. Et c'est en 1856 que le jardinier de la Cour impériale de Vienne, Heinrich Wilhelm Schott, crée le genre Zamioculcas.

L'origine du nom est un peu compliquée, mais on tâchera d'être simple. Commençons par la première partie du nom ZAMIO, qui vient de Zamia, un genre de plantes primitives qui poussent en Amérique du Sud, dont la disposition des feuilles lui ressemble beaucoup. Quant à CULCAS, c'est un nom arabe qui désigne le taro, une plante alimentaire cultivée pour son tubercule.

Zamioculcas zamifolia fait partie de la famille des Aracées qui compte environ 3300 espèces que l'on trouve dans toutes les parties du monde sauf dans les endroits désertiques. Une particularité de cette famille est sa floraison : souvent ce que l'on pense être la fleur est botaniquement une spathe, souvent colorée, qui entoure les fleurs comme un cornet, les fleurs mâles petites étant en haut et les fleurs femelles à la base. Mais attention ! Avoir Zamioculcas en fleur est une chance : comme la spathe est de couleur verte, elle ne s'ouvre que légèrement et de surcroît la floraison ne dure que quelques jours. D'ailleurs, comme cette spathe ne fait pas plus de 10 centimètres et qu'elle pousse à la base de la plante, on ne la remarque pas forcément. On peut facilement croire à une nouvelle pousse.

Zamioculcas est une plante pas compliquée qui s'intègre bien dans un appartement, s'adaptant aussi bien en pleine lumière qu'à mi-ombre. Ces feuilles dodues sont composées de 91% d'eau, alors notre plante peut supporter de longue période de sécheresse comme dans sa région d'origine. Veiller toutefois à ce que la température ne descende pas trop longtemps en dessous de 10°C.

Une récente étude de l'université de Copenhague a démontré que Zamioculcas peut absorber certains composés volatiles comme le benzène, le toluène, etc. Cela aide à purifier quelque peu l'air de nos appartements.

Dans les montagnes d'Usambara en Tanzanie et dans le district Mulanje au Malawi on l'utilise comme plante médicinale. Mais je me permets quand même une petite recommandation, sans être alarmiste : comme toutes les aracées, Zamioculcas zamifolia est une plante toxique. Lorsque vous la manipulez, si vous cassez une feuille ou une racine, évitez un contact avec la sève qui s'écoule, cela peut provoquer quelques rougeurs. Par mesure de précaution, rincez-vous les mains ! Vous pouvez voir quelques jeunes plantes de Zamioculcas dans les escaliers de l'Hôtel communal.

Alors si l'aventure vous tente de cultiver Zamioculcas, sachez que dans les pays anglo-saxons on l'appelle « Eternity Plant ».

Bonnes découvertes.

L.V.

Une semaine, un sport

Le foot américain est plus que jamais vivant à Neuchâtel. • **Photo : Stefano Iori**

Jeu de main, pas vilain !

Notre chronique « Une semaine, un sport » vous présente cette semaine le club de football américain des Neuchâtel Knights. Fondé en 2005 et fort d'une soixantaine de membres, le club a créé il y a deux ans une équipe de juniors M16 (entre 12 et 16 ans). Elle s'ajoute aux groupes élite dès 18 ans et Flag Football mixte (foot américain sans contact) déjà existants. Les juniors, actuellement au nombre de dix-sept, recherchent des renforts et les intéressés (filles bienvenues) peuvent venir découvrir ce sport tous les vendredis entre 18h et 20h à la salle de gym du CIS à Marin (période hivernale oblige). Plus d'infos ? Un site internet : www.neuchatelknights.ch

Vous souhaitez que votre club sportif soit présenté dans cette chronique ? Facile : un courriel à communication.ville@ne.ch

Collaboratrices et collaborateurs de la Ville bénéficieront d'un programme de santé et de sécurité au travail sur plusieurs années

Pour un « réflexe santé » au travail

Assurer aux membres du personnel communal un cadre de travail sain et sécurisé, avec un accent mis sur la prévention: c'est l'objectif du nouveau concept de santé au travail que veut lancer ce début d'année la Ville de Neuchâtel, et qui touchera l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs. Ceux-ci seront sensibilisés et formés à la prévention des troubles musculo-squelettiques, à la gestion du stress et à la promotion de la santé par l'alimentation, le mouvement et le sommeil.

Lors de la phase pilote en 2016, des employé-e-s de la voirie, des parcs et promenades et des forêts ont reçu des conseils personnalisés. • Photo: sp

Un projet ambitieux et innovant, mettant l'accent sur la prévention, destiné à maintenir et à améliorer le «capital santé» du personnel communal tout en complétant les actions menées à ce jour par le Service des ressources humaines: la nouvelle politique de santé au travail de la Ville, adoptée par le Conseil général lors de sa séance du 15 janvier dernier, s'inscrit dans une gestion des ressources humaines moderne, efficiente et durable.

Phase pilote en 2016

«L'objectif est de développer une réelle politique de santé en entreprise à long terme, nos ressources humaines constituant notre principale richesse», relève le conseiller communal Fabio Bongiovanni, qui rappelle que la Ville a déjà mis en place, ces deux dernières années, un concept de gestion des absences et un dispositif d'écoute et de gestion des conflits: «Cette palette de mesures doit permettre au personnel de l'administration communale d'évoluer dans un cadre sain et sécuritaire, de développer un climat de travail optimal et de gagner en efficience.» Il s'agit également de réduire les coûts liés aux absences maladie et accidents.

Un vaste programme doit ainsi être lancé ce début d'année en collaboration avec la Suva. Il se déploiera sur plusieurs années et touchera l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Ville. En été 2016, une phase pilote a déjà été testée auprès de trois services potentiellement concernés par les troubles musculo-squelettiques: Voirie, Parcs et Promenades et Forêts. Fort du succès rencontré auprès du personnel, qui a pu bénéficier de conseils personnalisés, le Conseil communal a décidé de le généraliser à l'ensemble de l'administration. Et comme il fallait un nom à ce programme, la Ville de Neuchâtel a choisi un slogan percutant qui résume cette action de longue durée: «Le réflexe santé, chacun y travaille!»

Ce programme repose sur une approche «intégrée» du thème de la santé: la mise en œuvre d'un concept de santé global en entreprise doit en effet être abordée de manière pluridisciplinaire afin d'être efficace, raison pour laquelle ces trois champs d'action ont été retenus. Ce concept est par ailleurs en parfaite adéquation avec les objectifs et recommandations de l'Office fédéral de la santé publique et dans la stratégie *Santé2020* de la Confédération, celle-ci mettant un accent particulier sur la promotion de la santé et sur la prévention dans le monde du travail. Avec pour objectif de faire adopter un véritable «réflexe santé» au sein de l'administration.

Trois champs d'actions prévus

Trois champs d'actions sont prévus, qui impliqueront chacun l'ensemble du personnel communal d'ici à 2021.

La prévention des troubles musculo-squelettiques. Sont notamment prévus du coaching à la place de travail, des ateliers pour les activités avec contraintes physiques importantes, des conseils personnalisés ainsi que la formation de conseillers internes en gestes et postures au travail.

La gestion du stress. Un questionnaire individuel sera envoyé à chaque collaborateur, les résultats seront analysés et des ateliers seront proposés pour évaluer les résultats, informer sur les mécanismes du stress ou en détecter les signes, et des formations seront organisées.

La promotion de la santé: alimentation, mouvement et sommeil. Ce thème sera abordé par une sensibilisation aux bienfaits d'une bonne hygiène de vie et un approfondissement des connaissances, sur une base facultative, car revêtant un caractère plus personnel.

Une étude détaille les modes de déplacement de la communauté universitaire à Neuchâtel

Vers une mobilité urbaine durable

Pour la première fois, une étude à large échelle documente les choix de la population universitaire neuchâteloise pour se rendre sur son lieu de travail ou d'étude. L'enquête a été menée par l'Institut de géographie sur mandat conjoint de l'Université et de la Ville de Neuchâtel. Ses résultats sont riches d'enseignements sur les pratiques en cours et de suggestions pour mieux promouvoir la mobilité douce et durable. L'étude a déjà eu des effets concrets, avec notamment la décision des autorités de la Ville d'étendre de 20 à 25 ans l'âge qui donne à la jeunesse habitant sur le territoire communal le droit de bénéficier d'un abonnement à moitié prix pour les transports publics.

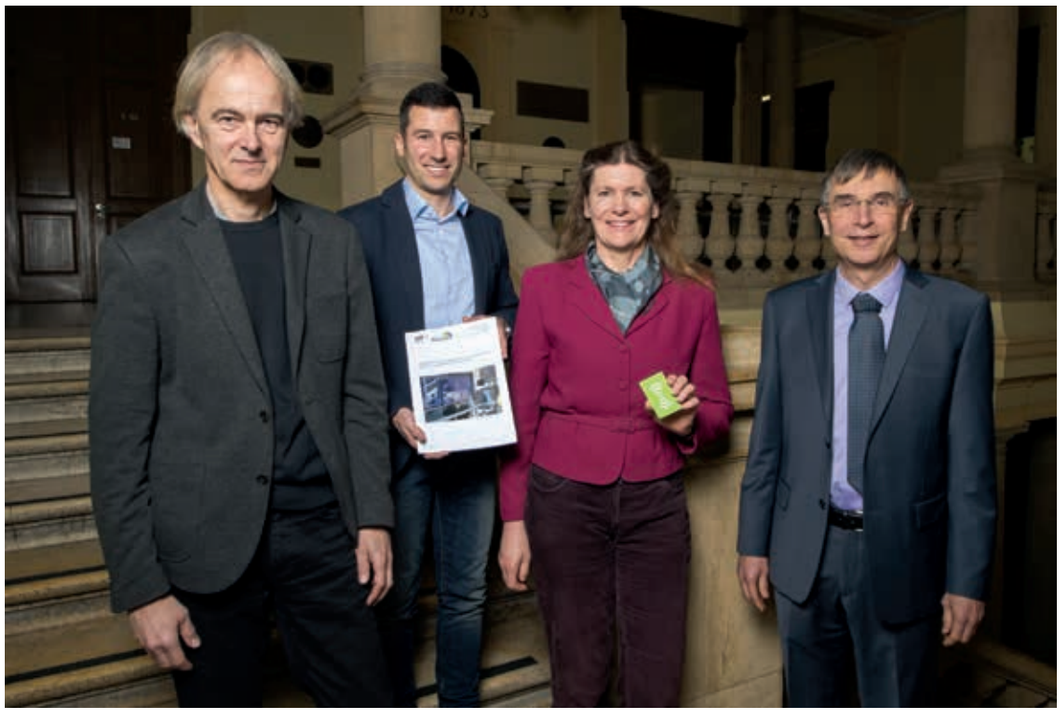

Une étude qui témoigne d'une collaboration fructueuse entre la cité et l'alma mater. De gauche à droite, Ola Söderström et Raoul Kaenzig, auteurs de l'étude, Christine Gaillard, conseillère communale et directrice de la mobilité, et Jean-Marie Grether, vice recteur de l'UniNE. • **Photo: Stefano Iori**

Avec plus de 4000 étudiants et étudiantes, et plus de 1000 collaborateurs et collaboratrices, l'Université de Neuchâtel génère des déplacements pendulaires importants. Premier constat: sa communauté est plutôt en pointe en matière de mobilité urbaine durable. Les trains et autres moyens de transports publics sont plébiscités par plus de la moitié des personnes sondées, suivis de la marche à pied et devant la voiture, qui n'est utilisée quotidiennement que par 11% d'entre elles.

Une question de valeurs

L'analyse fine montre toutefois des différences selon le genre, le statut, la faculté et le fait d'avoir ou non des enfants. Ainsi, une étudiante privilégiera les transports publics alors qu'on croisera plus régulièrement un professeur sur son vélo. Les personnes ayant des horaires moins flexibles ainsi que des enfants prendront plutôt le parti de la voiture. Quant aux déplacements internes, d'un bâtiment universitaire à un autre, le choix se porte avant tout sur la marche à pied.

L'enquête, à laquelle un tiers des membres de la communauté universitaire a participé, s'est aussi intéressée aux raisons de privilégier tel ou tel mode de transport. Outre la distance, qui est la circonstance la plus citée, le choix est aussi dicté par des valeurs (volonté d'autonomie, convictions écologiques, envie de «se bouger») et, dans une moindre mesure, par des contraintes aussi diverses que les moyens financiers (surtout pour le corps estudiantin), l'accès aux infrastructures de transport ou la nécessité de véhiculer ses enfants.

En ce qui concerne l'image des moyens de transports et les freins à leur utilisation, le sondage montre que la voiture est avant tout jugée pratique, mais également polluante, alors que le train est considéré comme cher mais confortable. Dans le cas du vélo, si l'on met de côté la distance, le frein principal est météorologique.

Encouragement pour les jeunes

L'étude se conclut par une série de recommandations. L'une d'entre elle porte sur la réduction des coûts des transports publics. S'appuyant sur ces données, la Ville de Neuchâtel a décidé de pérenniser sa contribution à l'achat d'un abonnement de transports publics par ses jeunes habitantes et habitants, après une phase test de trois ans. Depuis le 1er janvier 2018, cette contribution financière, appelée jusqu'ici «AboAdo», s'applique aussi désormais à l'ensemble des habitant-e-s qui ont entre 20 et 25 ans et plus seulement aux jeunes entre 6 et 20 ans. Ce sont donc potentiellement près de 2'500 jeunes adultes résidant dans la commune, dont environ 350 étudiantes et étudiants à l'Université de Neuchâtel, qui pourront bénéficier d'un abonnement Onde Verte junior à moitié prix ou d'une réduction équivalente sur tous les autres abonnements annuels. De quoi renforcer l'attractivité de Neuchâtel en tant que lieu de domicile et site de formation pour la jeunesse.

> **«L'AboAdo, jusqu'ici réservé aux 6-20 ans, s'applique aussi désormais aux habitant-e-s âgé-e-s de 20 à 25 ans.»**

Parmi les autres recommandations, l'étude suggère de développer les infrastructures pour les cyclistes et de renforcer la culture du vélo au sein de l'Université. Un exemple récent a été l'ouverture d'une nouvelle station de Neuchâtelroule en août 2016 aux abords de la Faculté des lettres et sciences humaines.

Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les quatre groupes politiques au Conseil

Le groupe Vert'libéral souhaite une vraie vision de mobilité douce. • Photo: Stefano Iori

Groupe Vert'libéraux-PDC
Sylvie Hofer-Carbonnier

Prolongeons le Littorail!

Que le programme politique du Conseil communal fasse grincer des dents était prévisible, mais qu'une majorité du Conseil général, entre refus et abstentions, n'en ait pas pris acte ne manque pas d'étonner! Prendre acte, cela ne veut pas dire approuver; le travail a été fait, le rapport reçu et discuté devant le législatif. Aucune raison de ne pas en prendre acte, ce que notre groupe a fait.

Non sans émettre de sérieux doutes sur des points assez fondamentaux. Après avoir relevé l'absence d'évaluation critique du bilan de la précédente législature présenté sur une demi-page, se contentant d'affirmer que 89% des 241 mesures proposées ont été atteintes, on peut s'interroger sur ce qui contribue plus à l'attractivité de notre ville: multiplier les animations et les activités diverses directement financées ou organisées par les services communaux, ou s'atteler à des mesures beaucoup plus concrètes et durables, dont la nécessité est reconnue depuis longtemps? Les exemples ne manquent pas: l'aménagement de la zone de la gare, celui des rives, la transition entre celles-ci et la ville, la nécessité de développer un parc immobilier de haut standing pour domicilier les personnes à hauts revenus qui travaillent en ville, etc.

> « Toute l'agglomération et même le canton profiteraient d'un vrai projet-phare, sans plus perdre de temps. »

Et si on parle de vision: à quand une vraie stratégie de mobilité douce? Quand verrons-nous un programme ambitieux se réaliser dans ce domaine? Concret et durable, avons-nous dit. Alors osons un vrai projet d'agglomération: prolongeons le Littorail jusqu'à Marin, et insérons ce projet dans le cadre d'une possible fusion communale «Neuchâtel-Est». Envisageons directement avec les communes de La Tène et de Boudry l'augmentation de la cadence du Littorail. Créons deux hangars pour les trams aux extrémités d'une vraie ligne urbaine de RER (notre M2 à nous). Une telle ligne permettrait de développer l'hébergement et le tourisme aussi dans les magnifiques villages qui entourent la Ville. Et on pourrait enfin réhabiliter le hangar des trams en Centre de congrès. Toute l'agglomération et même le canton profiteraient d'un vrai projet-phare, sans plus perdre de temps: c'est de ce type de projet dont nous avons urgemment besoin!

Les membres du Conseil général présents

Présidence de M. Antoine de Montmollin (Soc), président.

Y compris le président, 38 membres sont présents: Mmes et MM. Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Isabelle Bellaton (PLR), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Nadia Boss (PLR), Alexandre Brodard (PLR), François Chédel (PopVertSol), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertSol), Cornelia Froidevaux-Wettstein (VL/PDC), Jonathan Gretillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Timothée Hunkeler (Soc), Edouard Jeanloz (PopVertSol), Gabriele Jeanneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Philippe Loup (Soc), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Mauro Moruzzi (VL/PDC), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), Charlotte Opal (PopVertSol), Vincent Pahud (VL/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Raymonde Richter (PLR), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Stéphane Studer (PopVertSol), Mariachiara Vannetti (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Benoît Zumsteg (PLR), Martha Zurita (PopVertSol).

Excusées: Mme et MM. Milena Boulianne (Soc), Baptiste Hurni (Soc), Jérôme Bueche (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Fabio Bongiovanni (PLR), président, Mme Christine Gaillard (PopVertSol), vice-présidente, M.Thomas Facchinetti (Soc), Mme Violaine Blétry-de Montmollin (PLR) et Mme Anne-Françoise Loup (Soc), membres.

Groupe PLR
Raymonde Richter

Santé et prospérité!

Le début d'année est le temps des résolutions et des bons vœux. La santé apparaît souvent en tête de liste des souhaits. Le Conseil général vient de se pencher sur la santé du personnel de notre ville qui compte 1'200 collaborateurs et collaboratrices. Or, la santé au travail, c'est comme les cascades de dominos: le premier élément, les travailleurs, s'ils flanchent, entraînent dans leur déclin leurs employeurs, qui, à leur tour, font perdre l'équilibre à la société toute entière. Et en Suisse, l'employeur a une obligation légale de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer et d'améliorer la protection de la santé physique et psychique de son personnel.

Le groupe PLR apprécie que la Ville de Neuchâtel soit un employeur responsable. Elle s'engage depuis plusieurs années dans des mesures concrètes permettant à son personnel d'évoluer dans un cadre de travail sain et sécuritaire. Elle poursuit aujourd'hui ses efforts avec un concept de santé au travail intégré et

> «Le capital humain fait partie des ressources dont nous devons prendre soin en ces temps difficiles où les contraintes économiques pèsent sur le secteur public.»

général ont la parole

durable, applicable à toute son administration, concept que le groupe PLR plébiscite à l'unanimité.

Pour nous, le capital humain fait partie des ressources dont nous devons prendre soin, ce d'autant plus en ces temps difficiles où les contraintes économiques pèsent également sur le secteur public et que les collaborateurs-trices de notre Ville n'échappent pas à devoir faire plus ou mieux avec moins.

Un environnement de travail optimal permettra de gagner en efficience. Les mesures proposées ont certes un coût, mais celui-ci est raisonnable et justifié en raison des économies annuelles potentielles et dans l'optique d'amélioration des prestations. Le groupe PLR veillera à ce que le Conseil communal tienne la commission financière régulièrement au courant des questions d'absentéisme et de santé au travail et de la mise en œuvre des diverses mesures.

Comme l'efficacité d'un concept de santé au travail tient à l'exemplarité et à l'implication de tous les acteurs, le groupe PLR se réjouit que nos cinq conseillers communaux et conseillères communales se soumettent également aux diverses mesures aux côtés des cadres et des collaborateurs-trices de notre Ville.

Nous souhaitons à chacun et chacune d'entre vous santé et prospérité !

Groupe PopVertSol
Nicolas de Pury

Dubitatifs malgré des pistes intéressantes

Le rapport du Conseil communal, débattu lundi soir, concernant le programme politique et la planification des dépenses 2018-2021 laisse le groupe PopVertSol dubitatif. Si nous pouvons saluer certaines mesures prises ou qui le seront, d'autres sont très insatisfaisantes à nos yeux. Ceci sans parler des propos et des termes parfois délirants utilisés dans ce rapport allant jusqu'à l'incompréhension d'une partie d'entre nous. On peut déclamer par exemple que Neuchâtel est une ville «fantastique» à chaque coin de rue, cela ne suffit de loin pas à ce que nos concitoyens puissent s'identifier un jour à de tels propos, aussi généreux et positifs soient-ils !

Nous saluons le fait que le Conseil communal ait fait appel à l'IMVT-HEG-Arc pour une analyse scientifique et des propositions de développement stratégiques pour la Ville. Ce rapport très intéressant propose des pistes de développement étayées que le Conseil communal n'a repris que partiellement.

PopVertSol reste critique sur une partie des formules utilisées pour décrire «Neuchâtel en cinq tableaux» qui s'apparente plus à une sorte de menu-surprise d'un bon restaurant qu'à un vrai programme politique. Il y là un problème de méthodologie, de hiérarchisation des réflexions et propositions. Dommage!

> « Une partie des formules utilisées pour décrire " Neuchâtel en cinq tableaux " s'apparente plus à une sorte de menu-surprise d'un bon restaurant qu'à un vrai programme politique. »

Par contre, et pour finir sur une note positive, nous tenons à souligner la volonté et les efforts de l'exécutif de poursuivre des investissements importants et nécessaires pour notre avenir, surtout à l'heure ou le Canton offre une image catastrophique avec son fonctionnement sans budget et ses reports de charge sur les communes. Cela a et continuera d'avoir un impact financier négatif, tant pour le fonctionnement des entités communales que sur l'emploi.

Groupe socialiste
Isabelle Mellana Tschoumy

Déterminer des priorités

Le programme politique tout juste sorti marque un changement de méthodologie: alors que pour 2014-2017 la vision politique communale s'accompagnait d'un catalogue de mesures détaillées (plus de 200), la nouvelle mouture privilégie la mise en évidence de champs d'action et esquisse plus qu'elle ne détaille les mesures envisagées.

Au sein du groupe socialiste, les discussions ont mis en évidence une lecture contrastée de ce programme, qu'on peut illustrer comme suit : le programme est attractif avec de nombreux axes prioritaires pour la gauche, mais il apparaît dilué et sans grande priorisation. La présentation est plaisante et globale, nul besoin dans un document stratégique de détailler à l'envi, mais l'approche très marketing comporte beaucoup de fantasmes et peu de mesures. Ambitieux, le niveau des investissements est impressionnant : nombreuses mesures d'aménagements urbains ou liées à la valorisation du patrimoine, mais dans l'environnement politique et économique actuel morose, il sera difficile de mener à bien tout ceci sans procéder à certaines économies de fonctionnement : l'avancée de ces projets dépend de l'équilibre à trouver entre les ambitions de développement et la préservation des finances publiques.

Novateur, le programme identifie de nouveaux projets, par exemple celui de l'acquisition et du réaménagement du hangar des trams. Alors que nous appelons de nos vœux un tel grand projet, il nous semble nécessaire de concrétiser au préalable les œuvres en cours, à commencer par les Jeunes Rives. Attention à l'accumulation de projets à la réalisation incertaine, car ces projets doivent avant tout rester mobilisateurs et porteurs de l'enthousiasme populaire.

Les consultations préalables avec les groupes politiques avaient pointé une faiblesse neuchâteloise : celle du déficit de communication positive concernant notre ville, de la difficulté à distinguer la situation du canton de celle du chef-lieu éponyme. Dans ce sens le présent programme, avec sa présentation soignée, est en soi un outil de communication positive, un outil de promotion et un beau pari sur l'avenir. Ce programme ouvert permet au Conseil général d'être autre chose qu'une chambre d'enregistrement; les groupes politiques devront y apporter leur pierre pour le faire vivre et évoluer.

Le programme politique 2018-2021 était au cœur des débats du Conseil général pour sa première séance de l'année. • **Photo : Lucas Vuitel**

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Léo Cuche, architecte à Neuchâtel (bureau Atelier d'architecture Bär SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Aménagement d'une chaufferie dans les combles à la rue de l'Ecluse 32, article 12005 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104654 pour le compte de Fidimmobil SA. Les plans peuvent être consultés du 19 janvier 2018 au 19 février 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Etienne Piergiovanni, architecte à Lausanne (bureau Etienne Piergiovanni), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Transformation du rez-inférieur d'un immeuble - création d'un logement de 4.5 pièces à la rue du Crêt-Taconnet 34, article 4798 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104497 pour le compte de Madame et Monsieur Nadège Reber et Simon Reber. Les plans peuvent être consultés du 12 janvier au 12 février 2018, délai d'opposition.

Demande de la Société Soleol SA, d'un permis de construire pour les travaux suivants : Installation d'une éolienne de 8.89 mètres de hauteur au quai Jeanrenaud 5, article 16775 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104680. Les plans peuvent être consultés du 12 janvier au 12 février 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Olivier de Bosset, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture du Pommier), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Assainissement de la serre existante, de la cabane de jardin et de la chaufferie avec agrandissement et construction d'une nouvelle serre et d'un poulailler-clapier avec volière au chemin de l'Abbaye 53, article 1013 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 104747 pour le compte de Monsieur Raphaël Paratte. Les plans peuvent être consultés du 12 janvier au 12 février 2018, délai d'opposition.

Demande de Madame Barbara Mallaun, architecte au Mont-sur-Lausanne (bureau Amodus SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Changement d'antennes sur une station de base de téléphonie mobile existante au chemin de la Favarge 46, article 814 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 104604 pour le compte de Messieurs Nicolas Roland et Paul Eisenhut. Les plans peuvent être consultés du 5 janvier 2018 au 5 février 2018, délai d'opposition.

(suite en colonne de droite)

Conférence exceptionnelle jeudi prochain au MEN

Un dignitaire Inuit accueilli à Neuchâtel

Actuellement à Neuchâtel pour une quinzaine de jours, Peter Irniq est l'invité du Musée d'ethnographie de Neuchâtel pour traduire les chants traditionnels inuit enregistrés par l'ethnologue neuchâtelois Jean Gabus en 1938-1939. Jeudi 25 janvier prochain (à 20h15 à l'auditoire du Musée d'ethnographie de Neuchâtel), il présentera, en anglais, une conférence sur les profonds bouleversements qui ont affectés le mode de vie inuit depuis la 2e guerre mondiale, intitulée « des igloos aux micro-ondes en moins de 60 ans ».

Né en 1947, Peter Irniq a vécu jusqu'à l'âge de 11 ans dans la plus pure tradition inuit. Pour la première fois en 1975, il a inlassablement représenté son peuple face à l'Etat canadien, revendiqué ses droits et fait partie des commissions qui ont négocié l'autonomie régionale du Nunavut (anciens Territoires du Nord-Ouest) à la fin des années 1990.

Connu pour son engagement envers la culture inuit, Peter Irniq a mis en place de nombreux programmes liés à l'éducation, à la sauvegarde de la langue (Inuktitut) et au patrimoine culturel inuit.

Aménagement de l'infrastructure ferroviaire 2035

Les villes montent au front

Dans le cadre de la consultation fédérale sur le projet d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire nationale à l'horizon 2030/35, le Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ) soutient une variante d'au moins 11,5 milliards comprenant impérativement les projets-clés défendus par la Suisse occidentale.

Le RVAJ demande à ce que la répartition territoriale des investissements soit équitable et solidaire entre les différentes régions de Suisse. Concernant l'Arc jurassien, le RVAJ demande que la cadence à 30 minutes sur la ligne du pied du Jura entre Bienne et Lausanne soit complétée par un train direct Bâle – Bienne – Yverdon – Genève via Bussigny. Il demande également deux liaisons par heure sur Zurich et une liaison horaire directe sur Genève. Il défend enfin la ligne directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, sur la base d'un cadencement et d'un temps de parcours de 15 minutes.

Enquêtes publiques (suite)

Demande de Madame Barbara Mallaun, architecte à Neuchâtel (bureau Amodus SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Changement d'antennes sur une station de base de téléphonie mobile existante pour le compte de Salt Mobile SA (NE_0038A) à la rue des Parcs, article 17010 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103868 pour le compte de la Société Salt Mobile SA. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 22 janvier 2018, délai d'opposition.

Demande de Madame Ghislaine Spoehrle, architecte à Füllinsdorf (bureau Ladenbau Schmidt AG), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Rénovation du shop de la station Tamoil avec création d'une terrasse non couverte à l'avenue des Portes-Rouges 22, article 14075 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104699 pour le compte de la Société Tamoil SA. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 22 janvier 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Joël Meylan, architecte à Carouge (Atelier K architectes associés SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Démolition partielle, transformation et reconstruction d'un bâtiment pour l'aménagement de cabinets médicaux à l'avenue du Premier-Mars 29, articles 12512 et 12511 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104069 pour le compte de la Fondation de l'Hôpital de la Providence. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 22 janvier 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Martin Mouzo, architecte à Neuchâtel (bureau Panic Architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Agrandissement d'une maison familiale et création d'un bâtiment à 3 logements à la rue de Sainte-Hélène 11, article 3077 (661) du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 104403 pour le compte de Madame et Monsieur Anne et Philippe Rufener. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 22 janvier 2018, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

La Ville officielle

Autorités

Composition du Conseil communal confirmée

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a officialisé, lors de sa première séance de l'année 2018, le 10 janvier, les décisions de principe annoncées le 24 octobre dernier concernant la répartition des sections et services de l'administration communale. Conformément au calendrier établi, M. Fabio Bongiovanni reste président du Conseil communal jusqu'à l'été 2018 et Mme Christine Gaillard assure la vice-présidence.

La répartition des sections et services de l'administration communale au sein du Conseil communal est la suivante : M. Fabio Bongiovanni : Economie, Finances, Ressources humaines ; Mme Christine Gaillard : Urbanisme, Mobilité, Environnement ; M. Thomas Facchinetti : Culture et intégration, Sports, Tourisme ; Mme Violaine Blétry de Montmollin : Agglomération, Infrastructures, Sécurité ; Mme Anne-Françoise Loup : Education, Santé, Action sociale.

Café scientifique

Chaud et froid sur la géothermie

Selon l'Office fédéral de l'énergie, la géothermie aurait en Suisse un potentiel de production de 4'400 GWh électriques d'ici 40 ans, soit l'équivalent de la consommation électrique additionnée des villes de Genève et Lausanne. Entre 2004 et 2016, la production de chaleur d'origine géothermique a augmenté de 168% dans notre pays. En 2015, cette production correspondait à la couverture des besoins en chauffage en Suisse d'environ 350'000 logements. La géothermie a donc le vent en poupe, mais les moyens pour l'exploiter diffèrent selon la profondeur à laquelle on puise cette énergie. De quelle technologie parle-t-on ? Quel en est le degré de sécurité ? Faut-il craindre des risques sismiques comme cela s'est produit à Bâle ou à St-Gall ? Pour tenter de répondre à ces questions, l'Université de Neuchâtel organise son prochain café scientifique le **mercredi 24 janvier 2018 à 18h** à la cafétéria du bâtiment principal, av. du 1er-Mars 26. Intervenants : Nicolas Clerc, Service de géologie, sols et déchets, canton de Genève, Olivier Ejderyan, Environmental Systems Sciences, ETHZ, Nicole Lupi, Energies renouvelables et géothermie profonde, OFEN, Benoît Valley, Centre d'hydrogéologie et de géothermie (CHYN), UniNE.

Le Tissot Neuchâtel Trophy a lieu ce week-end

Trente équipes sur la glace

Pas moins de 30 équipes, venues notamment du Canada, de Finlande ou d'Australie, seront au rendez-vous des Patinoires du Littoral. • **Photo : sp**

Pas moins de 30 équipes sont annoncées pour la prochaine édition du Tissot Neuchâtel Trophy (TNT) qui se déroulera du 19 au 21 janvier aux Patinoires du Littoral. Cette édition intégrera également le Championnat Suisse SYS.

En plus du nombre élevé d'équipe, la qualité s'annonce particulièrement élevée grâce à la participation de plusieurs équipes de renommée mondiale, provenant de Finlande ou du Canada par exemple. A noter que l'Australie sera une nouvelle fois présente sur les terres neuchâteloises.

Cette édition permettra également aux organisateurs, le Club des patineurs de Neuchâtel Sports, d'affiner encore leur organisation générale avant les Championnats du Monde Juniors qui auront lieu du 13 au 16 mars 2019. Il s'agira de l'un des événements majeurs dans le monde du patinage synchronisé. Cette compétition sera une nouvelle fois l'occasion pour les équipes de découvrir la région des Trois-Lacs ainsi que la ville de Neuchâtel.

Application des collectivités publiques neuchâteloises

Avez-vous téléchargé NEMO News ?

Plus de 5500 personnes ont déjà téléchargé NEMO News, application pour smartphones des collectivités publiques neuchâteloises, lancée le 10 novembre dernier par la Ville et l'Etat de Neuchâtel. On y trouve des informations officielles provenant de l'Etat, de la Police neuchâteloise, des villes ainsi que de nombreuses communes. Celles-ci sont aujourd'hui une vingtaine à avoir adhéré à ce projet, qui permet de se faire avertir par un «push», ou notification, de la publication d'une nouvelle actualité sur le site internet des partenaires émetteurs, avec une brève info à l'appui sur l'application. L'application permet aussi d'avertir en cas d'urgence sanitaire ou sécuritaire. Davantage de renseignements sur le fonctionnement de NEMO News et son volet technique à l'adresse nemo.neuchatel.ch/nemo-news.

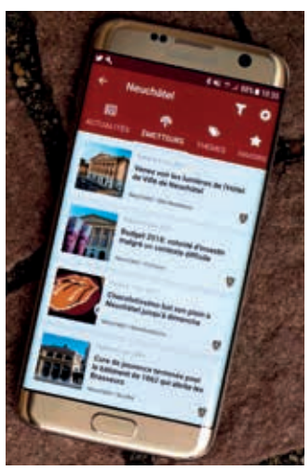

La Ville de Neuchâtel publie ses communiqués sur NEMO.

Echos

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Margaret et Jacques Von Gunten-Henning, Gaby et Serge Gambs-Ortega, Consuelo et Salvador Solanes Grau-Serva Company, Noëlle et Pierre Fasel-Pittet, Pierrette et Paul Cousson-Hosotte, Edith et Mirando Di Domenico-Cosandey, Claudine et Danilo Pasinato-Bourgoin, Maria et Cosimo Trani-Borello à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage, à Jane et Charles Henri Vioget-Moulin, Geneviève et Claude Darioly-Buschini, Anna et Eugenio Ciullo-Maggiore, Josette et Georges Quartier-dit-Maire-Bornand à l'occasion de leur 55e anniversaire de mariage, à Marie Jeanne et Raymond Matthey-Junod-Gimmel, Flavia et Giuseppe dall'Acqua-Golfetto à l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage ainsi qu'à Viviane et Joseph Dichy-Hakim à l'occasion de leur 65e anniversaire de mariage.

■ Le Conseil communal a présenté ses compliments à Mme Claire Clerc, à l'occasion de son entrée dans sa 101e année.

Stationnement

Renouvelez votre vignette

C'est le moment de renouveler votre autorisation de stationnement en zone bleue et d'accès à la zone piétonne pour 2018. Le logiciel informatique traitant ces autorisations citées est en phase de mutation, ce qui aura pour conséquence les modifications suivantes :

Nouvelles demandes : faire la demande via le site internet ou directement à la réception de la Sécurité urbaine. Une fois l'autorisation établie, le demandeur devra se rendre au guichet afin de prendre possession de l'autorisation contre paiement.

Renouvellements : la procédure reste la même que les années précédentes. Ainsi, la demande doit être effectuée via le site internet ou directement à la réception de la Sécurité urbaine jusqu'au 31.01.2018.

Afin d'assurer le passage de ce nouveau cap informatique, les autorisations 2018 seront produites dès le mois de mars. Les autorisations 2017 existantes restent valables jusqu'à réception de l'édition 2018.

Neuchâtel Cité de l'énergie
european energy award

Semaine du 17 au 23 janvier 2018

Trois sorties cinéma

La Ch'tite famille

Une partie de l'équipe du film – Dany Boon, Laurence Arné, Valérie Bonneton et Guy Lecluyse – seront présents le vendredi 19 janvier pour une double avant-première (à 18h à l'Apollo 1 et à 18h30 à l'Apollo 2). Dans la lignée de «Bienvenue chez les ch'tis» sorti il y a dix ans déjà, Dany Boon réalise un nouveau film jouant sur les contrastes entre style de vie parisien et ch'tis. Valentin et Constance Brandt, un couple d'architectes designers en vogue préparent le vernissage de leur rétrospective au Palais de Tokyo. Mais ce que personne ne sait, c'est que pour s'intégrer au monde du design et du luxe parisien, Valentin a menti sur ses origines prolétaires et ch'tis. La rencontre des deux mondes est fracassante. | **Apollo**

Three Billboards, les Panneaux de la vengeance

Après des mois sans que l'enquête sur la mort de sa fille ait avancé, Mildred Hayes prend les choses en main, affichant un message controversé visant le très respecté chef de la police sur trois grands panneaux à l'entrée de leur ville. Chacun peut y lire les questions qui fâchent. Une provocation aussi publique exaspère les policiers et déclenche une série de catastrophes. À Ebbing (Missouri), Mildred Hayes se ronge le foie et distille sa bile. Lorsque Dixon (Sam Rockwell), l'officier en chef – au fort penchant pour la violence – s'implique dans la dispute, la lutte entre Mildred et les forces de l'ordre racistes et corrompues de la petite ville d'Ebbing prend un virage dangereux. | **Arcades**

Brillantissime

Angela pense avoir une vie idéale. Elle vit à Nice, dans un bel appartement, avec un beau mari et une charmante ado. Mais le soir de Noël, sa fille la laisse pour rejoindre son petit copain, son mari la quitte et sa meilleure amie préfère prendre des somnifères plutôt que de passer la soirée avec elle. Le choc ! Angela n'a plus d'autre choix que celui de se reconstruire. Et ce n'est pas simple avec une mère tyrannique, une meilleure amie hystérique et un psy aux méthodes expérimentales. Il s'agit du premier film de Michèle Laroque en tant que réalisatrice même si elle occupe aussi le rôle principal d'Angela. | **Studio**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch

Impressum

Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction : Aline Botteron, rédactrice, Kevin Vaucher, journaliste
Illustration : Stefano Iori, photographe
Secrétariat : Isabelle Ryser, secrétaire de rédaction
Contact : Téléphone : 032 717 77 09 • E-mail : bulletinofficiel@ne.ch
Internet : www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page : Anne-Catherine Brocard
Impression et publicité : Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel
Téléphone : 032 725 12 96, 079 383 74 15
Tirage : 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine ? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration !

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité :
N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence :
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h Tél. 032 717 73 20; Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque,* ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque,* ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

Patinoires du Littoral. ouverture au public : du 17.01 au 21.01, me patinage de 9h à 11h30, patinage et hockey de 13h45 à 16h15, je patinage de 9h à 11h30 et de 13h45 à 16h15 ; fermé au public les ve 19.01, sa 20.01 et di 21.01.

Piscines du Nid-du-Crô, fermeture exceptionnelle jusqu'au ve 19.01 ; réouverture sa 20.01 dès 8h. Ouverture au public : Piscines intérieures du lu au je de 8h à 22h, ve de 8h à 19h30, sa de 8h à 18h30, di de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél: 032 717 72 20.

Etat civil, (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10.

Service communal de la sécurité (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. **Nouveau numéro de tél.: 032 717 70 70**. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne : www.securite-urbaine-ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad) : T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables : 8h à 12h / 13h à 19h – samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur : www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

Les services religieux

Cultes des samedi 20 et dimanche 21 janvier

Basilique Notre-Dame, di 21.01, 10h, célébration de l'Unité, participation des catéchumènes et équipe œcuménique.

Temple du Bas, je 18.01, 10h, méditation, salle du refuge.

Ermitage, chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Communauté allemande :

Poudrières 21, di 21.01, 9h, Gottesdienst, Pfr. F. Schubert.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, sa 20.01, 11h, sacrement du pardon, 17h messe en portugais; di 21.01, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas, pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc, sa 20.01, 17h, messe; di 21.01, 10h15 messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 20.01, 18h30, messe; di 21.01, 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence, les 2e, 3e, 4e dimanche du mois à 11h30, messe en polonais; les 1er et 3e samedi du mois à 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds, di 21.01, 10h, célébration.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel, semaine de prière pour l'Unité des Chrétiens; di 21.01, 10h, célébration œcuménique à la Basilique Notre-Dame; ma 23.01, 19h30, bible à la carte.

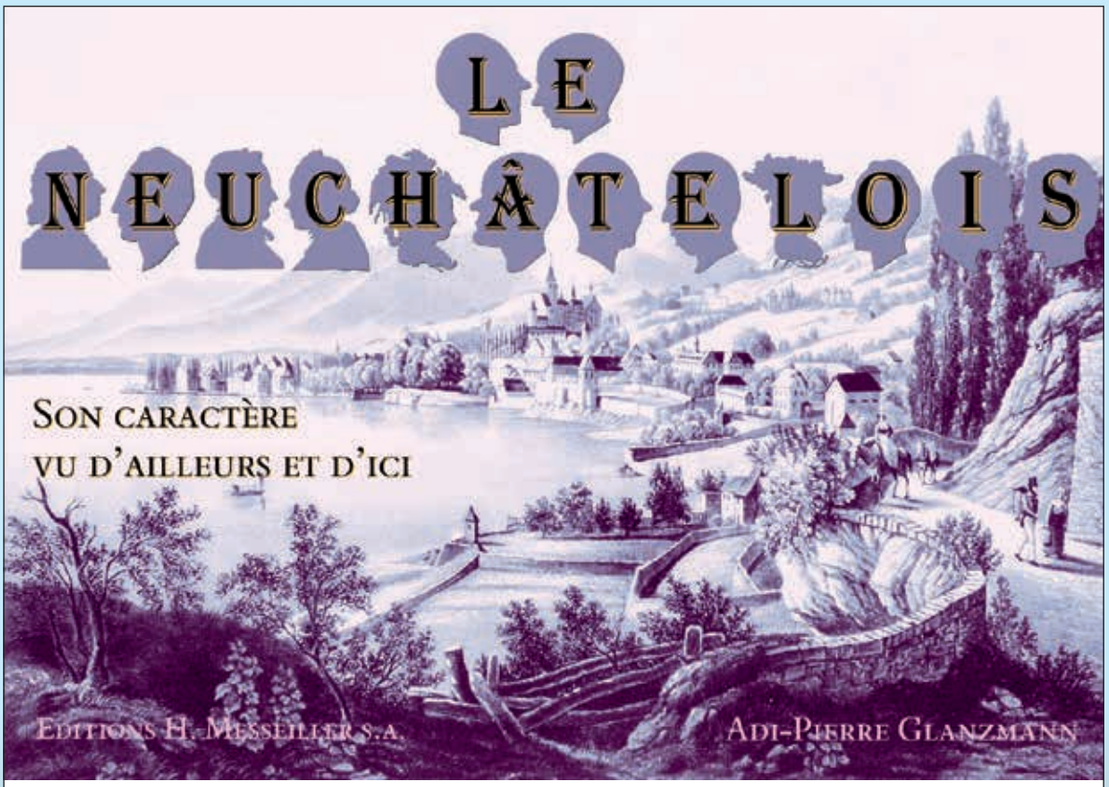

LE NEUCHÂTELOIS : QUEL REGARD PORTENT LES AUTRES SUR LUI ? ET NOUS MÊME ?

Un ouvrage passionnant qui met à nu le Neuchâtelois.

Ses qualités, ses travers : cinq siècles d'observations par nos hôtes, et par les habitants de ce pays.

Le Neuchâtelois, un être attachant et épris de ses libertés qui mérite d'être découvert.

Cet ouvrage est en vente pour Fr. 35.– aux Editions H. MESSEILLER SA.

Bulletin de commande

Je commande ..... exemplaire(s) de l'ouvrage **«Le Neuchâtelois»** (Fr. 35.– / frais de port en sus) :

Nom / Prénom .....

Adresse .....

Date ..... Signature .....

Talon à affranchir et à renvoyer à :
Editions Messeiller SA, route des Falaises 94, CH-2000 Neuchâtel
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à :
edition@messeiller.ch

L'exposition « Objets de cultures, ces plantes qui nous habitent » donne le coup d'envoi du programme 2018 du Jardin botanique

Le Jardin botanique en fête et en fleurs

Pour fêter ses 20 ans de présence dans le vallon de l'Ermitage, le Jardin botanique de la Ville de Neuchâtel a préparé un riche programme qui fera voyager ses visiteurs (voir encadré ci-dessous). A l'image de la première exposition de l'année « Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent » dont le vernissage a eu lieu samedi et qui s'étalera jusqu'au 2 décembre 2018. Cette expo citoyenne et participative s'enrichira tout au long de l'année.

Le directeur du Jardin botanique Blaise Mulhauser, la responsable du centre Recif Neuchâtel Nathalie Ljuslin et le conseiller communal Thomas Facchinetti ont été parmi les premiers à étoffer la collection de l'exposition participative, samedi, lors du vernissage. • **Photo : Stefano Iori**

L'idée est à la fois simple et ingénieuse : proposer aux citoyens qui le souhaitent de faire don d'un objet fabriqué en matière végétale. Durant notre existence, certaines plantes, que ce soit par leur odeur, leur saveur ou l'utilité de leur dérivé marquent notre existence et ce sont les témoignages autour des objets – plus que les objets eux-mêmes – qui sont recherchés à travers ce projet. « Que ce soit sous forme écrite ou orale, le but est que chaque participant qui dépose un objet dans le grand appartement du premier étage de la Villa du Jardin botanique, située au chemin du Pertuis-du-Sault 58, l'accompagne de son histoire », explique le directeur du lieu Blaise Mulhauser.

Les objets, doux prétextes au recueil de témoignages culturels

L'appartement est divisé en huit espaces de vie différents (le foyer, l'atelier, le petit coin…) afin d'organiser au mieux le regroupement des objets en fonction de leur usage habituel. La thématique générale de cette année anniversaire est « voyage des plantes et voyage des hommes ». Le but de cette exposition est donc avant tout d'accueillir des objets de différents pays et de différentes cultures car les plantes et ce qu'on en fait sont omniprésentes à travers le globe. Cela permet aussi d'en découvrir davantage sur d'autres cultures : « Prenez une théière iranienne par exemple. En s'y intéressant de plus près, on apprend que le thé est la boisson la plus consommée en Iran. » Cette cafetière porteuse d'informations sur la réalité culturelle du Moyen-Orient est l'un des 80 objets qui garnissent déjà le grand espace dédié à ce projet.

C'est une quinzaine de femmes de l'association Recif, qui vient en aide aux femmes immigrées et à leurs enfants à leur arrivée en Suisse, qui ont accepté de donner la première impulsion à cette exposition participative en partageant différents objets en matière végétale en lien avec leur pays d'origine. Leurs témoignages autour de ceux-ci sont autant de richesses qui donnent peu à peu du corps à cet espace d'échange. Leurs explications sont parfois exposées sous formes de petites vidéos dans lesquelles elles s'expriment dans leur langue maternelle. Mais pas de panique, toutes les explications sont traduites en français et dans quinze autres langues afin de ne fermer la porte à aucune communauté étrangère.

Plusieurs collaborations entre Recif et le Jardin botanique en 2018

Par la voix de la responsable du centre Recif Neuchâtel Nathalie Ljuslin, l'association a insisté sur les « multiples raisons » qui l'ont poussé à proposer cette démarche innovante aux femmes dont elle s'occupe. A commencer par l'intégration : « S'intégrer, c'est aussi oser aller vers les autres et s'ouvrir à eux, donc cette proposition était l'occasion idéale pour sortir de nos murs. » D'autres collaborations entre Recif et le Jardin botanique sont d'ailleurs prévues durant l'année comme le « Café blabla » autour des épices et du rôle qu'elles occupent dans leur culture le 22 janvier (14h à 15h30) ou la « Soirée bien-être » le 26 avril (18h30 à 20h30). Un moment d'échange autour d'une boisson et une soirée articulée sur la découverte de son corps et de concerts de bols tibétains que l'association proposera exceptionnellement sur le site du Jardin botanique.

« Ce genre d'expositions et d'initiatives permettent d'ouvrir des débats de société importants et c'est en cela que la volonté des autorités de la Ville de Neuchâtel est représentée », s'enthousiasme le conseiller communal en charge de la culture et de l'intégration Thomas Facchinetti. « Soutenir l'art et la culture est d'autant plus une nécessité que ce soutien alimente ensuite la diversité des liens sociaux. » L'accueil du premier rendez-vous 2018 proposé par Blaise Mulhauser et son équipe est unanimement salué et les personnes qui désirent y participer peuvent contacter les responsables de l'exposition à ces adresses mail : blaise.mulhauser@unine.ch ou elodie.gaille@unine.ch. *Kevin Vaucher*

A vos agendas !

Outre l'exposition « Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent », beaucoup d'autres rendez-vous marqueront le programme 2018 du Jardin botanique. Notez tout d'abord que « Nature en soies » inaugurée en 2017 est toujours ouverte jusqu'au 18 mars prochain. Pour fêter 20 ans de présence dans le vallon de l'Ermitage, plusieurs événements-découvertes autour du jour de l'an seront organisés : Nouvel an tibétain le 24 février, Nouvel an iranien le 21 mars, précédé le 13 mars par la traditionnelle fête du feu « Tchahar shambe souri ». La fin du mois de mars sera dansante puisque à la suite de l'inauguration de l'expo « Eclats de nature » (jusqu'au 23 septembre), le spectacle de danse « L'essence avant l'existence » sera proposé par Andrea Casallas le 24.

Quatre jours plus tard, « L'objet de l'exil » présentera le portrait de 38 jeunes émigrés âgés de 13 à 16 ans grâce aux photographies de la Chilienne Vivian Olmi (visible jusqu'au 16 juin). Les fêtes marqueront également ce millésime avec la Fête de printemps (6 mai), la 8e Fête de la nature (du 25 au 27 mai), la Fête de Saint-Jean (23 juin), la Fête de l'igname (2 septembre) ou encore la Fête de Samain (31 octobre). Mais le grand rendez-vous aura lieu le dimanche 23 septembre avec la Fête des 20 ans du Jardin botanique qui accueillera le Marché de l'Univers, qui rassemble plusieurs communautés étrangères et associations humanitaires et socioculturelles du canton. Outre le sanglier à la broche qui sera servi et diverses animations, la pianiste coréenne HJ Lim jouera en plein cœur du Jardin botanique, en compagnie du vénérable maître et moine bouddhiste Seongdam. Programme complet sur : www.jbneuchatel.ch/activites/livre.